



VILLE DE LA TRONCHE

## Réunion rocade nord 17 janvier 07

Participants : JM Remande, M. Cazenave Député, M mistral vice président du CG38, M Bich vice président du CG38, M Cabanel conseiller général, Mme Fioraso Vice présidente métro, M Jacquard Dteur Territoire nord CG38, M Lassiaz directeur des routes CG38, M Lambert chargé de mission, élus, représentants d'associations et environ 270 personnes.

JM Remande ouvre la séance

La salle de la faïencerie (la plus grande de la commune) n'ayant pu accueillir l'ensemble des personnes présentes, une nouvelle réunion publique sera programmée le 5 février à 20h30 à la faïencerie.

- Il précise que le débat sur l'opportunité et l'utilité de la réalisation d'une rocade nord concerne l'ensemble de la région urbaine. Il devra ainsi se tenir au niveau de l'agglomération. La présente réunion constitue un dialogue de proximité sur l'impact que la variante de rocade nord étudié par le CG38 aurait sur la commune de La Tronche. Il rappelle que la municipalité s'était fortement opposée au projet de variante proposé par M Cumin il y a un an. Depuis le CG38 a sur l'impulsion de son président décidé d'engager l'étude d'un tracé alternatif à celui étudié par l'état et qui passait sous l'île verte. Les premières esquisses de ce travail ont été présentées aux élus en décembre. M Remande a alors demandé au Conseil Général de l'Isère de les présenter au plus vite aux habitants de la commune de la Tronche. Monsieur le Maire témoigne ensuite de la grande émotion qui s'exprime dans la commune et tout particulièrement sur le quartier de la petite Tronche fortement impacté par ce projet. Le rassemblement qui organisé samedi dernier dans le parc du Rachais est là pour en témoigner.

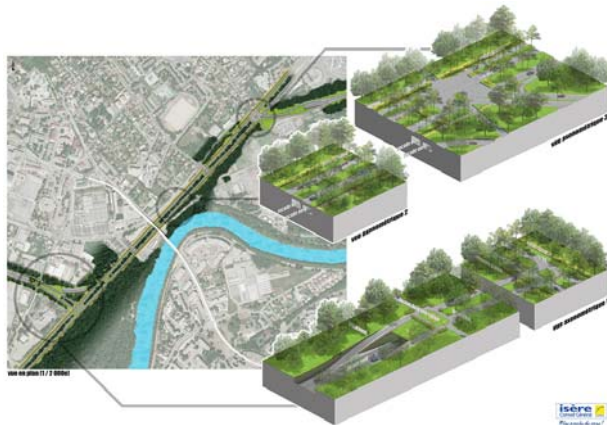
Il donne ensuite la parole à M Lambert chargé de mission « rocade nord » au conseil général afin qu'il présente un point sur les études entreprises par le conseil général de l'Isère pour la réalisation de la rocade nord par un nouveau tracé.

## Le projet du Conseil général

M Lambert chargé de mission rocade nord pour le CG38 a présenté à l'aide d'un diaporama l'état d'avancement des études que le conseil général de l'Isère conduit sur un nouveau tracé pour la rocade nord en berge de l'Isère. Ce projet compte cinq phases :

1. l'entrée depuis le Grésivaudan qui se ferait sous la RD 1090 (ex RN90) et le carrefour de la carronnerie

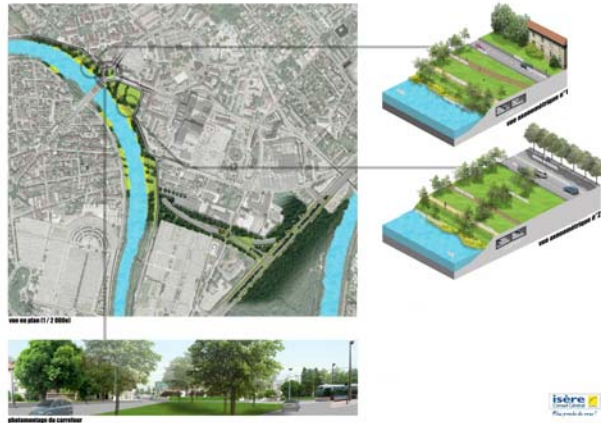
### L'avenue du Grésivaudan



7

2. la traversée de la boucle des sablons entre la RD et le quai Ferrini le long des cimetières dans une tranchée ouverte. Cette section comprend un demi échangeur desservant le CHU et Grenoble au droit du boulevard du grand Sablons
3. une section couverte le long de l'Isère sous les quais ferrini et Yermoloff

## La coulée verte des bords d'Isère



9

4. le tunnel proprement dit entre la petite tronche (parc du mont rachais) et saint martin le vinoux
5. la liaison vers l'A480 par un viaduc traversant la presque île. Cette section comprend deux échangeurs complets avec l'A480 et l'avenue des martyrs). Elle ne comprend pas d'échangeur avec l'A48

## Le Polygone scientifique



12

A l'occasion de cette présentation, le conseil général précise que le projet de « ma maison » situé à la petite tronche et destiné à accueillir une centaine de personnes âgées n'est pas remis en cause. L'arrêté conjoint de médicalisation est aujourd'hui signé par le président Vallini. Il permettra le démarrage effectif des travaux de sa signature par M le Préfet de l'Isère.

Il précise que M le Maire a écrit au conseil général pour demander l'étude d'un tracé alternatif à celui proposé.

Avant d'engager le débat avec la salle M Jean Michel REMANDE Maire rappelle que le projet du conseil général, tel qu'il est aujourd'hui présenté est inacceptable pour la commune de la Tronche du fait :

- De son impact sur le quartier de la petite Tronche. La création de la tête de tunnel sous les fenêtres de 150 logements sociaux, des Petites Sœurs des Pauvres et du pôle couple enfants n'est en effet pas acceptable.
- De la césure provoquée par la section prévue en tranchée ouverte entre le boulevard de la chantourne et les cimetières.

Il rappelle par ailleurs que la municipalité sera très vigilante sur :

- les conditions d'organisation du chantier afin que ses nuisances soient réduites au maximum
- le traitement des fumées et du bruit

Enfin avant de donner la parole au conseil général, il souhaite que le conditionnel reste de mise pour parler d'un projet qui doit encore faire l'objet d'une consultation des habitants. La parole est donnée au représentant des habitants de l'immeuble du mont rachais qui remercie M le maire pour l'organisation de ce débat et rappelle l'organisation d'un rassemblement devant l'immeuble du rachais samedi dernier pour protester contre ce projet qui présente un impact inadmissible sur 150 logements sociaux.

## Le débat autour des questions réponses

Questions de l'assemblée	Réponses du conseil général
Le projet toucherait il l'immeuble du mont Rachais ?	Le projet du CG 38 ne toucherait pas ce bâtiment. Les techniques actuelles permettent de réaliser ce type de chantier au pied d'un immeuble. Les logements seraient conservés et habitables (Y/C durant la phase de chantier). Pour la tour, des études sont à poursuivre pour savoir si ce bâtiment pourrait être conservé.
Comment seront protégées les populations riveraines durant le chantier ?	Cette question sera à étudier avec attention. La couverture du chantier durant la phase chantier est envisageable au niveau du rachais.
Comment les gravats seront-ils évacués ?	Le volume des gravats à évacuer de chaque côté (80 000m <sup>3</sup> ) est d'environ trois fois celui du chantier de « ma maison ». Il n'est donc pas déraisonnable. Toutes les solutions seront étudiées pour limiter les nuisances du chantier.
Quelle serait la largeur du chantier ?	L'emprise du chantier serait de 30 m environ sur 10 m de profondeur.
Est-ce que le conseil général a étudié le tracé alternatif porté par M Cognet reliant Meylan à Saint Egreve ?	Ce tracé a été comme d'autres étudié. Il a été écarté du fait de son coût et de son inadéquation aux objectifs du PDU.
Pourquoi prévoir une partie non couverte au niveau des cimetières ?	Afin de limiter les coûts très lourds liés aux normes de sécurité applicables aux tunnels.
La rocade améliorera t'elle la circulation sur l'agglomération et notamment les entrées depuis le Grésivaudan et le Voironnais ?	Les études de circulations montrent toutes que sans la rocade la circulation se dégrade plus rapidement dans l'agglomération. La réalisation de la rocade nord améliorera donc la circulation sur la région urbaine.
Quelle fiabilité donner à des études faites à partir de données qui datent de 2002 alors que pour la première fois en 2006, nous avons pu constater une baisse du nombre de kilomètres parcourus en voiture ?	Il faut trois ans pour analyser les résultats d'une enquête ménage. De nouvelles simulations de circulation seront publiées par l'AURG dans les mois qui viennent. Elles seront publiées.
Le chiffrage annoncé est il aussi fiable que celui du tracé DDE qui avait doublé en peu d'années ?	Ce tracé comporte beaucoup moins d'aléas que le tracé de base étudié par la DDE. Il devrait donc être plus fiable.
Ne faut il pas plutôt investir massivement dans le développement des transports en communs ?	Le conseil général investit lourdement dans le développement des transports en commun. Il est cependant indispensable de conduire une politique qui touche l'ensemble des moyens de circulation.
Cet investissement ne se fera il pas au détriment du financement des transports en communs ?	Le conseil général confirme son engagement dans le développement de sa participation aux SMTC à hauteur de 5% au delà de l'inflation.

Questions de l'assemblée	Réponses du conseil général
Ce projet ne va-t-il pas amener plus de pollution sur notre commune ?	La circulation sur les quais est déjà proche e 60 000 véhicules par jour. Le trafic prévu dans la rocade nord serait similaire. Sa couverture permettrait le traitement des gaz d'échappements ce qui n'est pas le cas de la circulation actuelle qui se fait en plein air.
Les dispositifs de traitement des fumées sont ils prévus ?	Les études de ces dispositifs n'ont pas encore été menées car nous sommes encore au stade des pré études de faisabilité. Elles seront présentées en temps utile.
Des études géologiques spécifiques ont-elles été menées sur le secteur ?	Des études géologiques spécifiques n'ont pas encore été réalisées car la géologie du secteur est déjà bien connue.
Ce projet respectera t'il les règles concernant le patrimoine.	Ce projet respectera l'ensemble des réglementations.
Les techniques de creusement à l'explosif ne vont-elles pas créer des vibrations et déstabiliser les constructions existantes ?	Le creusement de galeries sous la bastille correspond à une technique éprouvée et maîtrisée. La bastille comporte de nombreuses galeries construites selon cette technique.
Où pensez vous installer le péage ?	D'ici 2014, il est possible d'envisager un paiement sans péage physique comme c'est le cas dans de nombreux pays d'Europe.
Quels seront les impacts sur la santé des riverains, des malades du pole couple enfant et des personnes âgées résidant à « ma maison » ?	Des études d'impacts seront réalisées. Ce tunnel devrait limiter la circulation sur les voies des quartiers. Il pourrait ainsi participer à la baisse de la pollution.
La décision a-t-elle été prise de réaliser ce projet ?	Le conseil général a décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage de ce projet sous réserve que son plan de financement puisse être finalisé. Il est rappelé que la métro a décidé de soumettre la réalisation de ce projet aux résultats d'une consultation citoyenne qui se déroulera à l'automne prochain.
Pourquoi ne prévoir qu'un demi échangeur pour le CHU,	L'accès au CHU depuis le Grésivaudan ne pose pas de problèmes depuis le carrefour de la carronnerie. La rocade nord permettra de régler le problème des accès au CHU des personnes venant depuis la branche ouest du Y Grenoblois.
Pourquoi le conseil général s'engage t'il dans ce projet ?	Ce projet est essentiel pour l'avenir économique de la région.

Monsieur Jean Michel Remande rappelle que comme tout le monde citoyen de la région Grenobloise il aura à participer au débat sur le plan de déplacement urbain. Ces décisions devront se prendre au niveau de l'agglomération à l'issue de la consultation citoyenne que la commune de La tronche a demandée et que la métro a décidée. En tant que maire il sera très sensible de veiller à l'information et au respect- du cadre de vie des

Tronchois. La réunion de ce soir première du genre dans l'agglomération est là pour témoigner de cette volonté de transparence et de résistance constructive. La majorité municipale a décidé de créer une cellule de vigilance du projet de rocade nord associant la municipalité, les associations de quartier et les représentants des habitants du mont rachais.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants pour la qualité des débats de ce soir. Il confirme que afin de permettre aux personnes qui n'ont pu rentrer dans cette salle de disposer du même niveau d'information, une seconde présentation sera organisée par le conseil général le 5 février à 20h30 dans la salle de la Faïencerie.